

actifs. Le Canada est une nation commerçante, environ le tiers de son PIB [produit intérieur brut] étant tiré des exportations. Mais nos exportations reposent actuellement sur une base trop étroite, où un nombre relativement petit d'entreprises effectuent la majorité de nos exportations. Nous avons tous intérêt à voir les PME exporter davantage. Ces derniers mois, le gouvernement fédéral a mené un examen approfondi de ses programmes axés sur les petites entreprises, dans le but de mieux faire connaître nos capacités d'exportation et de valoriser nos aptitudes et nos capacités de commercialisation. Le grand défi est de transformer le Canada d'une nation tributaire du commerce en une nation vraiment commerçante, où les PME joueront un rôle bien plus important.

Notes pour une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, devant l'International Trade Committee du Board of Trade du Toronto Métropolitain, à Toronto (Ontario), le 26 septembre 1994, 94/54.

Il nous faut dès maintenant une grande politique commerciale et financière pour les Amériques -- une vision plus large et plus audacieuse qui pourrait aider à atténuer et, éventuellement, à faire disparaître les préoccupations plus locales qui nous divisent. En bref, il nous faut une politique qui reflète l'ouverture, la force et le dynamisme de nos économies; qui reconnaît la synergie créatrice pouvant émerger du mariage d'économies développées et en développement; et qui intéresse tous les pays désireux de mener un commerce plus intense, plus mondial et axé sur un ensemble de règles. L'ALENA peut fournir le fondement d'une telle politique. Avec la volonté politique requise, il pourrait servir de noyau à une plus vaste association de libre-échange capable d'englober graduellement les pays de notre hémisphère et même ceux d'autres régions. Avec un engagement adéquat, l'Accord pourrait se transformer en une nouvelle forme d'association économique définie non par la position géographique mais par un engagement collectif d'intensifier le libre-échange; il pourrait devenir le noyau d'un nouveau GATT globalement amélioré. L'idée de fond ne serait pas de remplacer le système multilatéral existant et encore moins d'établir un bloc régional discriminatoire; il s'agirait plutôt de former une coalition de pays souhaitant faire progresser plus rapidement l'objectif de la libéralisation du commerce et de l'investissement. Une association plus vaste de libre-échange pourrait également constituer un moteur pour faire avancer le processus multilatéral plus lourd mais éminemment important que nous devons tous appuyer au sein de l'Organisation mondiale du commerce.

Notes pour une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, à l'Empire Club, à Toronto (Ontario), le 23 septembre 1994, 94/53.

DÉFENSE

Le Canada réduit son engagement au Rwanda

Le 22 septembre 1994, NR-94.043

M. David Collenette, ministre de la Défense nationale, a annoncé une réduction de la participation canadienne aux opérations de l'ONU au Rwanda, compte tenu de l'amélioration de la situation politique dans ce pays d'Afrique centrale. Trente-neuf membres de l'ambulance de campagne qui faisait fonctionner un hôpital à Mareru sont rentrés en fin de semaine dernière, et le reste de l'unité doit quitter le Rwanda le 15 octobre. «L'ambulance de campagne a accompli un travail exceptionnel, a déclaré M. Collenette, mais, heureusement, l'ONU et les organismes non gouvernementaux comme Médecins sans Frontières et la Croix-Rouge sont maintenant en mesure de combler les besoins des réfugiés. Il faut toutefois signaler que nous laissons à ces organisations des fournitures médicales et de l'équipement sanitaire représentant des milliers de dollars, pour les aider à dispenser des soins adéquates aux réfugiés.» Le pont aérien établi au moyen d'un Hercules entre Nairobi et Kigali, baptisé Opération Scotch, prendra fin lui aussi puisque l'aéroport de Kigali est ouvert et que les lignes aériennes commerciales peuvent maintenant assurer les liaisons avec la capitale du Rwanda en toute sécurité. «Le Canada peut être extrêmement fier de la performance de ses forces armées au Rwanda, a conclu M. Collenette. Tandis que nos troupes réduisent leur engagement au Rwanda et se préparent à de nouvelles missions dans d'autres régions du monde où notre aide est nécessaire, rappelons que c'est précisément à ces hommes et à ces femmes, membres de tous les grades des Forces canadiennes et qui risquent quotidiennement leur vie au service de la paix, que le Canada doit sa réputation de chef de file mondial du maintien de la paix. Les Canadiens ont une immense reconnaissance envers ces militaires et leurs familles, qui contribuent à la paix et à la stabilité dans le monde.»

À VENIR :

- | | |
|-----------------------|---|
| 26-30 septembre : | Ministre des Affaires étrangères à l'Assemblée générale des Nations Unies (49°)
(New York, New York) |
| 24 octobre 1994 : | Lancement des activités commémoratives du 50 ^e anniversaire des Nations Unies |
| 11-12 novembre 1994 : | Réunion des ministres de l'APEC (Djakarta, Indonésie) |
| 5-6 décembre : | Sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
(Budapest, Hongrie) |
| 9-10 décembre : | Sommet hémisphérique (Miami, Floride) |

Pour obtenir des copies supplémentaires du matériel provenant du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, composez le (613) 944-4000 ou sans frais le 1-800-267-8376. Pour obtenir des renseignements sur le matériel provenant d'autres ministères, contactez leurs divisions respectives des communications. «Le commerce et la politique étrangère cette semaine/This Week in Trade and Foreign Policy» est préparé chaque semaine à la Direction des communications sur la politique étrangère (BCF).
